



Revue de presse



Planète PME 2011

▼ SOCIAL

Le débat sur le partage de la valeur ajoutée continue de rebondir

La question de la prime salariale à peine réglée, Xavier Bertrand et François Fillon reviennent à la charge sur les rémunérations des dirigeants dans les grandes entreprises.

PAR FABIEN PILIU

Le débat sur le partage de la valeur ajoutée semble ne pas avoir de limites. Espérant apaiser en partie les incertitudes des salariés concernant l'évolution de leur pouvoir d'achat, et imposer une certaine dose d'équité dans le partage des fruits de la croissance au sein des entreprises, le gouvernement a annoncé le mois dernier le versement d'une prime obligatoire dans les entreprises de plus de 49 salariés dans lesquelles les dividendes attribués aux actionnaires ont augmenté par rapport à la moyenne des deux années précédentes. Le texte a été voté par les députés. Les sénateurs l'examineront en juillet. Le gouvernement espère clore à la mi-juillet ce dossier polémique.

PREMIER MINISTRE « CHOQUÉ »

Car cette prime qui concerne potentiellement 4 millions de salariés ne fait pas l'unanimité. Interrogé dans le cadre du baromètre « La Tribune » -LCL par Ipsos (lire ci-dessous), 53 % des dirigeants des PME estiment que la distribution

de cette prime n'est pas la bonne méthode pour attribuer du pouvoir d'achat aux salariés. Ils sont même 35 % à estimer le contraire. « Nous ressentons cette prime comme une immixtion de l'État dans la gestion de nos entreprises, comme une remise en cause de notre aptitude à partager les résultats de l'entreprise. La décision de légiférer dans ce domaine dénote également une méconnaissance des mécanismes existant », a expliqué Jean-François Roubaud, le président de la CGPME à François Fillon jeudi lors de Planète PME.

Cette question en passe d'être réglée, Xavier Bertrand puis François Fillon sont repartis à la charge sur un sujet connexe, tout aussi délicat : les niveaux élevés des rémunérations des dirigeants dans les grandes entreprises. Dans un entretien aux « Échos », le ministre du Travail a déclaré que les rémunérations « extravagantes » devaient être encadrées ou taxées. Une rencontre avec l'Association française des entreprises privées (Afepe) est prévue le 29 juin pour « faire un point précis sur le code

Afepe-Medef ». Ce code de bonne conduite, en vigueur depuis 2008, est un ensemble de recommandations encadrant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et le rôle du conseil d'administration des entreprises cotées. Or, selon une étude récente du cabinet Aon Hewitt, il n'est pas respecté dans 23 % des cas. Le Premier ministre a enfoncé le clou samedi dans un entretien à « Nice-Matin ». Se disant « choqué » par certaines rémunérations de hauts dirigeants, il indique « réfléchir à un dispositif qui consisterait à surtaxer » les entreprises qui versent des rémunérations « exorbitantes ».

Selon le ministre du Travail, les rémunérations « extravagantes » devaient être encadrées ou taxées.

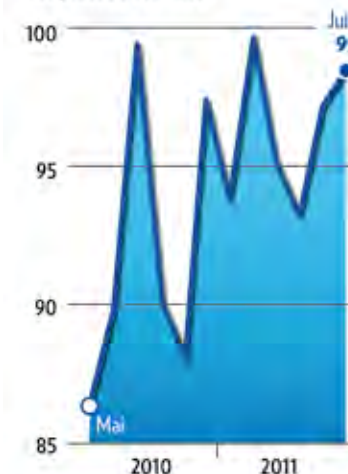
UN COUP DE POUCE AU SMIC, UNE « FAUTE », SELON FILLON

Il ne faut pas espérer un « coup de pouce » au Smic cet été au-delà de l'inflation. Ce serait une « faute économique », a déclaré le Premier ministre dans une interview publiée samedi par « Nice-Matin ». La hausse automatique du salaire minimum, prévue par le Code du travail, quand l'inflation atteint 2 %

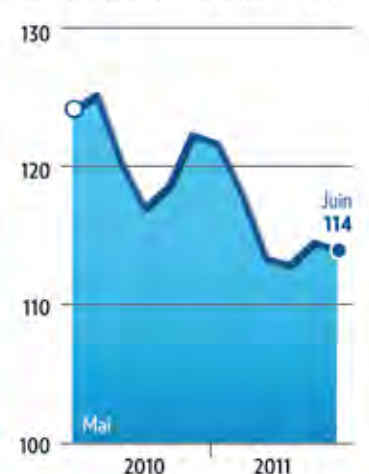
Le regard porté par les patrons de PME...

Indice base 100 en juillet 1992

... sur le niveau de la demande est plutôt optimiste



... sur les efforts réalisés par le gouvernement reste négatif



Sondage Ipsos réalisé par téléphone et Internet les 14 et 15 juin 2011 pour « La Tribune » - LCL auprès de 300 patrons de PME.

Le moral des dirigeants de PME repart à la hausse

Ils saluent une légère reprise de la consommation.

ET SI L'ÉTÉ S'ANNONÇAIT radieux pour les PME ? Après les annonces faites jeudi par François Fillon, notamment en matière de financement (« La Tribune » du 17 juin), la consommation repart entraînant dans son sillage un léger rebond du baromètre « La Tribune »-LCL-Ipsos (+ 2 points). « Pourquoi cette hausse ? Peut-être grâce à une petite baisse des prix, le niveau des prix de vente reculant net-

tement », relativise Yves Fradier chez Ipsos, alors que les autres composants du baromètre se replient. C'est notamment le cas de celui mesurant la perception des efforts du gouvernement (- 1 point), en baisse continue depuis décembre 2010. Un niveau de confiance compatible avec une progression de 0,3 % du PIB au deuxième trimestre selon Axelle Lacan chez LCL.

À noter, un chef d'entreprise sur deux est prêt à coopérer avec un concurrent sur un projet de recherche et développement. Un point intéressant alors que l'exécutif souhaite favoriser le développement de nouvelles entreprises de taille intermédiaire, via notamment le regroupement de PME. **F.PI.**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU BAROMÈTRE SUR LATRIBUNE.FR



Financement des PME : l'Etat promet de faire plus

M. Fillon annonce un engagement public de 5 milliards d'euros pour France Investissement

L'adoption sans modification à l'Assemblée nationale du dispositif de prime aux salariés contre dividende aux actionnaires a pesé, jeudi 16 juin, sur la neuvième et dernière édition de **Planète** PME avant l'élection présidentielle de 2012.

La mesure suscite l'« incompréhension » de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Le président de l'organisation patronale, Jean-François Roubaud, a certes salué la « fidélité exemplaire » de François Fillon à ce rendez-vous annuel des PME et la présence de « près d'un tiers du gouvernement ». Il a rendu hommage à l'action de l'exécutif pendant la récession.

« Vous nous avez aidés à passer le pic de la crise et je tiens, en notre nom à tous, à vous en remercier », a déclaré M. Roubaud, en accueillant dans la matinée le premier ministre. « Avec la même franchise, il me revient de vous dire notre incompréhension face à certaines décisions gouvernementales récentes ; vous l'avez compris, je pense ici à cette fameuse "prime" », a-t-il ajouté, demandant au chef du gouvernement « de ne pas rajouter des textes aux textes ».

L'agacement du patronat est d'autant plus vif qu'aucun des amendements qu'il avait fait défendre pour atténuer la portée du dispositif imposé par l'exécutif au nom de l'équité et de la justice n'a été adopté, qu'il s'agisse de ceux relevant le seuil des entreprises concernées de 50 salariés à 250 ou à 500, ou de ceux rendant la prime facultative.

Le premier ministre a essayé de s'en expliquer : « Il y a maintenant deux ans, le gouvernement s'est tourné vers vous, les partenaires sociaux, et leur a dit : "Débattez et faites-nous des propositions." Mais au bout de deux ans, nous avons malheureusement constaté que les discussions étaient restées au point mort », a déploré M. Fillon.

Le chef du gouvernement n'est

ni tout à fait dans le vrai, car la négociation sur la modernisation du dialogue social – y compris le partage de la valeur ajoutée – s'est débloquée sous la pression de l'exécutif ; ni vraiment dans le faux, puisque les discussions sont en effet restées longtemps enlisées. « Lorsque le dialogue social ne suffit pas à faire avancer les choses, l'Etat est obligé de prendre ses responsabilités », a expliqué M. Fillon.

Soif de réformes

Le premier ministre avait toutefois pris soin de donner aux adhérents de la CGPME la primeur de quelques mesures. Ainsi a-t-il indiqué que France Investissement, un programme créé en 2006 pour accroître l'offre de financement des PME et renforcer leurs fonds propres, serait reconduit huit ans à partir de 2012 et bénéficierait d'un engagement public de 5 milliards d'euros. Cet effort, a-t-il dit, permettra d'augmenter de « 50 % le montant annuel des investissements publics » ainsi réalisés.

M. Fillon a également annoncé la création, d'ici à la fin de cette année, d'un fonds de 200 millions censé investir dans les PME et dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Il a cherché à rassurer les patrons de PME en annonçant la mise en place, à la fin juin, d'un suivi précis des flux et encours accordés aux très petites entreprises, toujours préoccupées par l'attitude des banques à leur égard.

Autant d'annonces qui n'apaiseront pas la soif de réformes des patrons de PME : M. Roubaud a rendu public, jeudi, un document intitulé Cap France PME 2012-2017. Pas moins de 40 propositions pour « sécuriser l'environnement des PME » y figurent. Elles vont d'un allègement durable du coût du travail ou de la fiscalité, à l'inscription, dans la Constitution, du principe de non-rétroactivité et à la fin de « l'inflation législative et réglementaire ». ■

Claire Guélaud

Fillon encourage la croissance des PME

Le premier ministre annonce des mesures en faveur des petites et moyennes entreprises et assure que l'État les aidera à trouver des financements.

YANN LE GALÈS

COMPÉTITIVITÉ Créer de nouveaux champions et permettre aux PME de grandir est l'un des axes majeurs de la politique du gouvernement. Il y a quelques semaines, Nicolas Sarkozy expliquait devant 2 000 dirigeants de PME que son objectif était de « renforcer leur compétitivité et leur capacité d'exportation ». Le chef de l'État annonçait que la banque publique Oseo bénéficierait d'une enveloppe supplémentaire de 1 milliard pour permettre aux entreprises d'ouvrir leur capital sans perdre leur liberté d'action (lire nos éditions du 17 mars).

Hier, le premier ministre, François Fillon, a dévoilé une nouvelle série de mesures pour les « faire croître », lors du congrès Planète PME organisé par l'organisation

patronale CGPME présidée par Jean-François Roubaud. « Nous sommes maintenant dans la phase de reprise, et cette période charnière nous commande de passer à l'offensive pour consolider la croissance. Nous connaissons le triptyque gagnant : il faut aider nos PME à trouver des financements, miser sur l'innovation et bien sûr les aider à exporter », a expliqué François Fillon.

5 milliards d'argent public

Le premier ministre a annoncé que l'État, qui a joué un rôle clé pendant la crise, poursuivrait ses efforts. Le programme France Investissement est prolongé de huit ans à partir de 2012, « avec un engagement public de 5 milliards d'euros sur la période. Ce qui permettra une hausse de 50 % du montant annuel des investisse-

ments publics ». Ce dispositif, créé en 2006 pour une durée de six ans, associe acteurs publics (Caisse des dépôts et consignations, Fonds stratégique d'investissement) et acteurs privés (banques, assurances). Il entre au capital de PME pour renforcer leurs fonds propres. Depuis sa création en 2006, les 2 milliards d'euros ainsi injectés en argent public ont permis de mobiliser plus de 7 milliards d'euros de financements privés. « France Investissement a été un succès à un moment où la crise frappait le capital investissement, où les assureurs baissaient significativement leurs financements », a constaté François Fillon.

La Caisse des dépôts et plusieurs compagnies d'assurances vont également lancer un fonds de 200 millions d'euros d'ici à la fin de l'année, qui investira dans des PME et

des entreprises de taille intermédiaire employant entre 250 et 5 000 salariés.

François Fillon a rassuré les entreprises qui redoutent que le crédit devienne cher et les financements rares parce que les assureurs et les banquiers vont devoir appliquer des nouvelles règles prudentielles, dites Solvabilité II et Bâle III. « Je veux vous dire que l'État sera très attentif à ce qu'il n'y ait pas de désengagement des investisseurs privés dans le financement de l'économie réelle, et en particulier dans le financement des PME non cotées », a assuré le premier ministre. De son côté, la Banque de France met en place un suivi des encours des crédits pour les entreprises de moins de 10 salariés.

Revenant sur la prime pour les salariés des entreprises distribuant



François Fillon, hier, lors du congrès Planète PME à Paris. WTT/SPA

des dividendes en hausse, adoptée mercredi soir par l'Assemblée malgré les vives critiques de la CGPME, du Medef et des syndicats, François Fillon a estimé que l'État avait pris « ses responsabilités » faute d'accord entre les syndicats et le patronat. ■

▼ ENTREPRISES

Les politiques redécouvrent les vertus des PME

À moins d'un an de la présidentielle, les petites et moyennes entreprises sont l'objet d'un intérêt appuyé du gouvernement comme des prétendants à l'Élysée. Une manière pour eux de louer les entrepreneurs face aux « prédateurs » du CAC 40.

PAR PATRICK COQUIDÉ

Heux patrons de PME. À droite comme à gauche, on ne leur a jamais autant fait les yeux doux. Mercredi, Ségolène Royal était ainsi l'invitée d'un petit déjeuner du mouvement Ethic. Jeudi, près d'un tiers du gouvernement s'est succédé à Planète PME, la grande messe annuelle organisée par la CGPME. François Fillon, qui a ouvert le bal, en a profité pour flatter les petits patrons dans le sens du poil. « Les vertus qui sont les vôtres, ce sont celles de la France qui s'élance, qui invente, qui se rassemble pour aller conquérir la prospérité », a lancé, lyrique, le Premier ministre en détaillant les efforts en leur faveur depuis 2007 et en annonçant des mesures nouvelles (voir ci-dessous).

« Si plusieurs candidats à la magistrature suprême venus d'horizons politiques différents arpentent aujourd'hui nos allées, c'est

qu'ils ont conscience de l'importance du rôle économique et social des PME patrimoniales », a déclaré Jean-François Roubaud, le président de la CGPME, lors de son discours. Une référence à Marine Le Pen et Martine Aubry annoncées dans le programme de Planète PME.

■ « L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE »

Face à un gouvernement qui s'enorgueillit de favoriser le développement des PME, la gauche n'est pas en reste. Devant les membres d'Ethic, Ségolène Royal s'est livrée, mercredi, à un véritable numéro de séduction. La candidate à la candidature PS pour la présidentielle a annoncé qu'elle organiserait immédiatement après son élection à l'Élysée un « Grenelle des PME et de l'esprit d'entreprendre ». Elle ferait aussi voter l'équivalent du « small business act » américain permettant aux PME de bénéficier d'un régime juridique favorable. Mais elle conditionne le versement d'aides publiques à l'interdiction de licencier.

À droite comme à gauche, on ne leur a jamais autant fait les yeux doux.



Le Premier ministre, François Fillon, lors de son discours d'ouverture à Planète PME, jeudi, au Palais des congrès, à Paris.

Royal n'est pas la seule socialiste à se préoccuper des PME. Autre candidat à la candidature, François Hollande s'est, lui, déclaré favorable à un nouveau livret d'épargne destiné au financement des PME. Quant à Martine Aubry, pas encore candidate, elle défend le programme du PS qui prévoit la création d'une banque publique d'investissement pour les PME-PMI.

Pour la gauche, la défense des PME permet à bon compte de se placer du côté des « petits » face aux « gros », en l'occurrence les groupes du CAC 40. Mais dans leur chasse à l'électorat des petits patrons, majorité comme PS sont en concurrence frontale avec Marine Le Pen qui leur a déjà promis une grande loi « achetons français » donnant la priorité aux entreprises tricolores.

Des cadeaux pour les chefs d'entreprises

Lors de Planète PME, François Fillon a annoncé plusieurs mesures, notamment dans le domaine du financement.

DEVANT UN PARTERRE de chefs d'entreprises invités à Planète PME, François Fillon n'a pas été avare : de compliments envers son gouvernement dont il vanta la réactivité pendant la crise ; de piqûres à l'adresse de l'opposition pour ses recommandations « irresponsables » pendant la même crise ; de petits cadeaux pour les dirigeants de PME, notamment dans le domaine du financement, fragilisé

par les règles prudentielles Bâle III et Solvency II (« La Tribune » du 15 juin). Créé en 2006, le dispositif France Investissement, aujourd'hui rattaché au Fonds stratégique d'investissement (FSI), sera reconduit jusqu'en 2020. Doté de 5 milliards d'euros, il devrait drainer 20 milliards vers les PME, soit près de trois fois plus que la première version de France In-

vestissement. D'ici à la fin de l'année, un fonds de 200 millions sera lancé pour investir dans les PME et les ETI cotées. Enfin, un suivi des flux et des encours de crédits accordés par les banques aux TPE sera mis en place d'ici à la fin du mois par la Banque de France. Dans le domaine de la simplification, des avancées sont prévues. « Les mesures législatives ne relevant pas d'une loi de finan-

ces trouveront leur traduction concrète dans une proposition de loi que déposera cet été Jean-Luc Warsmann, le président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale », a précisé François Fillon. Enfin, le mécanisme du rescrit fiscal et social sera étendu, en particulier aux règles de calcul des cotisations sociales. **FABIEN PILIU**

Les start-up innovantes réclament plus de stabilité fiscale

L'Assemblée nationale a retoqué les amendements destinés à leur rendre tout ou partie de leur fiscalité avantageuse.

LE GOUVERNEMENT vient de dévoiler une batterie de mesures en faveur des PME (lire ci-dessus) mais, au-delà des aides à leur financement, nombre de petites entreprises réclament une stabilité fiscale, sans laquelle elles se trouvent contraintes de réviser sans cesse leurs « business plans ». C'est pourquoi les jeunes entreprises innovantes (JEI) se battent pour annuler, ou du moins atténuer, le rabotage de leur fiscalité avantageuse, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011, et consistant notamment à plafon-

ner les exonérations de charges sociales dont bénéficiaient depuis 2004 les JEI âgées de moins de 8 ans et consacrant plus de 15 % de leurs dépenses à la R&D. À la demande du Conseil national du numérique (CNN), où siègent des entrepreneurs du secteur et qui conseille l'action des pouvoirs publics dans le numérique, la députée UMP Laure de La Raudière avait déposé la semaine dernière deux amendements à l'Assemblée nationale. Le premier visait à annuler le coup de rabot fiscal pour les

JEI existant avant le 1^{er} janvier 2011. Pour les JEI créées après le 1^{er} janvier, le second amendement préconisait un moindre rabotage fiscal, passant par un relèvement du plafond d'exonérations de charges sociales, de trois à cinq fois le plafond annuel de la sécurité sociale.

■ CONSÉQUENCE

Las ! Examinés mercredi soir dans le cadre de la loi de financement rectificative de la Sécurité sociale, ces deux amendements

ont été retoqués par l'Assemblée, au motif qu'ils s'inscrivaient mal dans le débat du jour. De fait, ces amendements auraient dû être examinés la semaine dernière par la commission des Finances de l'Assemblée, mais celle-ci les avait refusés pour des questions de procédure. Conséquence, le CNN a pris son bâton de pèlerin afin de convaincre des sénateurs de déposer ces amendements dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2011, qui sera examiné au Sénat les 21, 22 et 23 juin. **CHRISTINE LEJOUX**

▼ EN BREF

L'assurance-vie dans le collimateur des sénateurs

La commission des Finances du Sénat a repris et voté la proposition du rapporteur UMP de l'Assemblée nationale Gilles Carrez, retoquée par les députés, de porter de 20 à 25 % la taxation de sortie des contrats d'assurance-vie en cas de décès pour les patrimoines supérieurs à 903.000 euros. Cet amendement au collectif budgétaire sera examiné par les sénateurs à compter du 21 juin (la suite sur Latribune.fr)

Assemblée : examen d'un texte pour développer l'alternance

Les députés ont examiné jeudi, en procédure accélérée, la proposition de loi Cherpion (UMP) visant à développer l'apprentissage afin d'aider les jeunes à entrer plus facilement dans le monde du travail. Une des principales dispositions de la PPL a été incluse (et votée) dans le projet de loi de finances rectificative : l'obligation, pour les entreprises de plus de 250 salariés, de porter de 3 à 4 % le quota des « alternants ».

La progression des salaires similaire en 2010 en France et en Allemagne

En 2010, la progression des salaires de base a été équivalente en France et en Allemagne, ce qui a représenté davantage de modération pour l'Allemagne que pour la France, selon une note de l'Insee publiée jeudi. En 2010, le salaire mensuel brut de base (SMB) dans le secteur marchand non agricole a augmenté en euros constants de 1,8 % dans les deux pays.

La nouvelle convention d'assurance chômage validée par le gouvernement

Le gouvernement a donné son agrément à la nouvelle convention d'assurance chômage pour la période juin 2011-fin 2013, négociée par les partenaires sociaux, dans un arrêté daté de mercredi et publié au « Journal officiel » jeudi.

Chatel veut faciliter les stages des élèves en entreprises

À l'occasion du salon Planète PME, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le lancement à la rentrée 2011 par l'Onisep du portail Monstageenligne.fr. L'objectif est de faciliter l'accès des lycéens aux stages en géolocalisant et en classant par compétences, métiers et diplômes les offres et demandes. (Lire également Latribune.fr).



Fillon dévoile une série de mesures pour "faire croître" les PME

PARIS, 16 juin 2011 (AFP) - François Fillon a présenté jeudi au congrès des PME à Paris une série de mesures destinées à "faire croître" ces entreprises, dont la reconduction jusqu'en 2020 de France Investissement, une structure de financement des PME "dynamiques".

"Notre enjeu commun est de faire croître les PME françaises", a déclaré le Premier ministre en ouverture de "Planète PME", un congrès organisé par l'organisation patronale CGPME.

Après avoir "surmonté la pire crise depuis près d'un siècle (...) nous sommes maintenant dans la phase de reprise, et cette période charnière nous commande de passer à l'offensive pour solidifier la croissance", a averti M. Fillon.

Pour assurer le développement des PME françaises, "nous connaissons le triptyque gagnant: il faut aider nos PME à trouver des financements, miser sur l'innovation, et bien sûr les aider à exporter", a expliqué M. Fillon.

Le chef du gouvernement a ainsi annoncé que France Investissement, une structure créée en 2006 pour accroître l'offre de financement en fonds propres pour les PME, serait "reconduit pour huit ans à partir de 2012, avec un engagement public de 5 milliards d'euros sur la période, ce qui permettra une hausse de 50% du montant annuel des investissements publics réalisés dans le cadre de ce programme".

"France Investissement a été un succès: plus de 7 milliards d'euros ont déjà été levés par les fonds labellisés par ce programme, dont 2 milliards d'euros d'engagement public, à un moment où la crise frappait le capital-investissement ou les assureurs baissaient significativement leurs financements", a salué M. Fillon.

M. Fillon a également indiqué qu'un "fonds de 200 millions d'euros (serait) créé d'ici à la fin de l'année, à l'initiative de plusieurs compagnies d'assurance et de la Caisse des dépôts, pour investir dans les PME et les ETI (entreprises de taille intermédiaire)".

"Je veux vous dire que l'Etat sera très attentif à ce qu'il n'y ait pas de désengagement des investisseurs privés dans le financement de l'économie réelle, et en particulier dans le financement des PME non cotées", a prévenu M. Fillon.

Face aux inquiétudes de voir les banques limiter leurs apports, en particulier en direction des très petites entreprises (TPE), M. Fillon a assuré qu'à compter de la fin du mois de juin, "un suivi précis des flux et des encours des crédits accordés par les banques aux TPE serait mis en place par la Banque de France".

"Les résultats seront publiés régulièrement à partir de septembre, et nous les utiliserons dans le dialogue avec les banques sur le financement de l'économie", a-t-il averti.

Au chapitre de la simplification administrative, le Premier ministre a confirmé avoir demandé aux membres du gouvernement de "prévoir désormais un différé d'application suffisant pour les nouveaux textes et de concentrer leur entrée en vigueur sur le 1er janvier et le 1er juillet".

ENTREPRISES

Le Premier ministre annonce ce matin à Planète PME, la grand-messe annuelle de la CGPME, la poursuite des engagements publics au sein de France Investissement, une structure de financement des entreprises. Un fonds financé par les assureurs, doté de 200 millions d'euros, va être créé.

François Fillon veut rassurer les PME sur leur accès aux financements

À l'automne 2009, puis en mars dernier, Nicolas Sarkozy avait annoncé aux patrons de PME de nouvelles sources de financement, pour injecter dans les entreprises des « sucres lents » pour la reprise. Face aux nouvelles normes prudentielles auxquelles sont soumis assureurs et banquiers, et qui font craindre aux entreprises une raréfaction du crédit, François Fillon va s'employer à nouveau à les rassurer. A l'occasion de Planète PME, la grand-messe annuelle de la CGPME, le Premier ministre devrait ainsi annoncer ce matin la prolongation, jusqu'en 2020, de France Investissement, un programme créé pour la période 2006-2012, associant investisseurs institutionnels publics et privés pour investir au capital des PME non cotées. Géré par CDC Entreprises, ses actifs ont été repris par le Fonds stratégique d'investissement.

Si peu de chefs d'entreprise le connaissent, France Investissement aura engagé, via ses fonds partenaires, 2 milliards d'euros. Soit, compte tenu de l'effet de levier permis par les cofinancements toujours requis, 7 milliards d'euros au total, pour environ 900 entreprises. Au-delà de sa prolongation, François Fillon devrait annoncer sa montée en puissance, avec la volonté d'accroître

de moitié le flux annuel d'engagements publics, pour 5 milliards d'euros de financements sur la période 2013-2020 (20 milliards avec l'effet de levier).

Recevant hier le rapport sur le financement des PME par les marchés financiers (lire page 33), la ministre de l'Economie s'est de son côté réjouie que les marchés aient apporté 4,3 milliards d'euros de fonds propres aux PME et ETI cotées en 2009 et 2010, soit presque autant que le capital-risque et le capital développement (5,3 milliards) pour le non-coté.

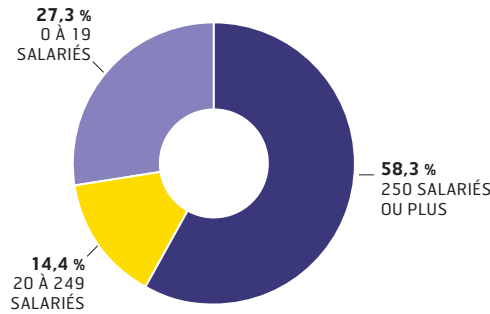
Mesures de simplification

A l'instar des fonds sectoriels (bois, pharmacie...) hébergés au sein de France Investissement, François Fillon devrait aussi annoncer ce matin la mise en place d'un fonds financé par les assureurs (à hauteur de 160 millions) et la Caisse des Dépôts (40 millions), à destination des PME et ETI cotées. Le gouvernement débat d'ailleurs toujours avec eux des moyens de mieux financer les PME. Quant au financement des très petites entreprises (TPE), il fera l'objet d'un suivi par la Banque de France, à partir du mois prochain.

Le Premier ministre devrait également confirmer le soutien à une

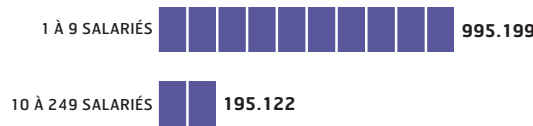
LE POIDS DES ENTREPRISES DANS LA VALEUR AJOUTÉE

SELON L'EFFECTIF, EN 2007, EN %



LE NOMBRE DE PME

AU 1ER JANVIER 2009



proposition de loi (portée par le député Jean-Luc Warsmann) d'ici à fin juillet pour traduire les mesures issues des Assises de la simplification. La moitié des 80 mesures seraient concernées par ce texte. Parmi elles, l'entrée en vigueur de toute nouvelle disposition touchant les entreprises à seulement deux

5 MILLIARDS D'EUROS

Les engagements publics prévus entre 2013 et 2020 via le programme France Investissement.

dates dans l'année, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet. Concrètement, cela concernera les mesures publiées à partir du 1^{er} octobre au « Journal officiel ». Celui-ci tiendra en outre un registre des dispositions concernées. François Fillon devrait également annoncer une simplification du dispositif de déclaration de la taxe locale pour la publicité extérieure et des précisions sur la règle de calcul de son assiette. V. L. B.

« L'Etat doit arrêter de changer en permanence les règles du jeu »

Pour la dernière édition de Planète PME avant la présidentielle, quel bilan faites-vous du quinquennat ?

La première satisfaction des chefs d'entreprise est de voir qu'ils arrivent à passer la crise, et c'est notamment grâce aux mesures prises par Nicolas Sarkozy. Beaucoup de choses ont été positives pendant ce quinquennat : la rupture amiable du contrat de travail, la défiscalisation des heures supplémentaires, les exonérations de charges pour les petites entreprises, la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA), l'autonomie des universités, la réforme de la taxe professionnelle, la TVA restauration, l'ISF fléché vers les PME... Mais nous observons aussi une certaine inconstance depuis quelques mois, avec le forfait social sur l'intéressement, les pénalités seniors ou handicapés, le renoncement aux incitations du photovoltaïque et maintenant la prime sur les dividendes. C'est un retour à des règles du jeu anciennes, où le gouvernement prend des décisions sans discuter, pour régler des problèmes dans l'urgence.

Quelles sont les priorités des chefs d'entreprise ?

Nous avons quarante priorités à présenter au gouvernement mais la première d'entre elles est de ne pas changer en permanence les règles du jeu. Sur la prime dividendes, le photovoltaïque ou l'intéressement, le gouvernement fait de la rétroactivité, ce que les entreprises détestent. Au-delà, nous voudrions réintroduire une provision pour amortir les fluctuations des cours des matières premières, qui pèsent sur les entreprises, et nous voudrions que les collectivités locales fassent davantage d'efforts sur les délais de paiement.

Votre proposition de moduler le taux d'impôt sur les sociétés ne retient guère l'attention du gouvernement...

Christine Lagarde nous a entendus, mais cela coûte de l'argent. Les entreprises ont pourtant besoin de renforcer leurs fonds propres, quoi qu'en dise le médiateur du crédit, Gérard Rameix. Nous voudrions aussi, pour que les PME profitent plus du crédit d'impôt recherche, qu'elles soient récompensées pour leurs innovations administratives ou organisationnelles.

Le patronat ne doit-il pas sortir de ses contradictions, qui consistent à critiquer



INTERVIEW JEAN-FRANÇOIS ROUBAUD

PRÉSIDENT DE LA CGPME

« Augmenter les salaires aujourd'hui au-delà de l'évolution du coût de la vie, ce n'est pas raisonnable. »

l'intervention de l'Etat mais à réclamer toujours plus d'aides ?

C'est vrai que nous demandons des choses, mais l'Etat augmente aussi nos charges, et sans nous demander...

Le déficit public sera-t-il un des thèmes du patronat pour 2012 ?

J'ai demandé à l'Elysée de lancer un groupe de travail pour voir comment arriver, tous ensemble, à ramener le déficit public à 3 % du

aux revendications des salariés sur le pouvoir d'achat ?

Augmenter les salaires aujourd'hui au-delà de l'évolution du coût de la vie, ce n'est pas raisonnable, parce qu'il y a de la concurrence internationale. On ne peut faire des efforts que sur l'intéressement et la participation - pour lesquels je ne suis d'ailleurs pas favorable à une fusion. Si l'on veut développer l'intéressement, il faut des incitations - accords d'un an, déductibilité de l'impôt sur les sociétés, exonération de charges sociales - et pouvoir n'intéresser qu'une partie des salariés. Quant à la participation, il faut rénover la formule de calcul, qu'aucun salarié ne comprend.

Estimez-vous que Pôle emploi est en ordre de marche ?

Evidemment, il y a des critiques, mais je salue la fusion, qu'il fallait faire. Il y a encore des marges d'amélioration, notamment sur les emplois non pourvus. Nous avons signé avec Pôle emploi un accord sur la préparation opérationnelle à l'emploi, qui permet de financer la formation d'un chômeur qu'une entreprise a repéré pour un poste. Cela marche sur le papier, mais pas encore dans les faits.

Avec la sortie de crise, les chefs d'entreprise peuvent-ils répondre

La venue de Marine Le Pen à Planète PME a été critiquée.

Y a-t-il une tentation de l'extrême-droite chez les petits patrons ?

J'avais invité l'ensemble des candidats. Marine Le Pen représente de 20 % à 25 % des Français, cela vaut donc la peine de l'écouter, notamment sur la sortie de l'euro. Mais j'ai annulé le débat, nous sommes

« Je sens chez certains petits patrons des tentations vers les extrêmes, de droite ou de gauche. »

visiblement trop tôt dans la campagne. Je sens chez certains petits patrons des tentations vers les extrêmes, de droite ou de gauche, alors que c'est un langage qui n'existait pas il y a quatre ans. C'est lié à la crise : grâce aux mesures qui ont été prises, les Français n'ont pas vécu le vrai coût de la crise, et se sentent aujourd'hui insatisfaits parce qu'ils pensaient que la croissance se poursuivrait.

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE LE BILLON

▼ ÉCONOMIE

Deux ans après la crise, la situation des PME reste toujours délicate

La 9^e édition de Planète PME se tient ce jeudi à Paris. Plus de 12.000 chefs d'entreprises viendront exposer devant de nombreux ministres leurs difficultés.

PAR FABIEN PILIU

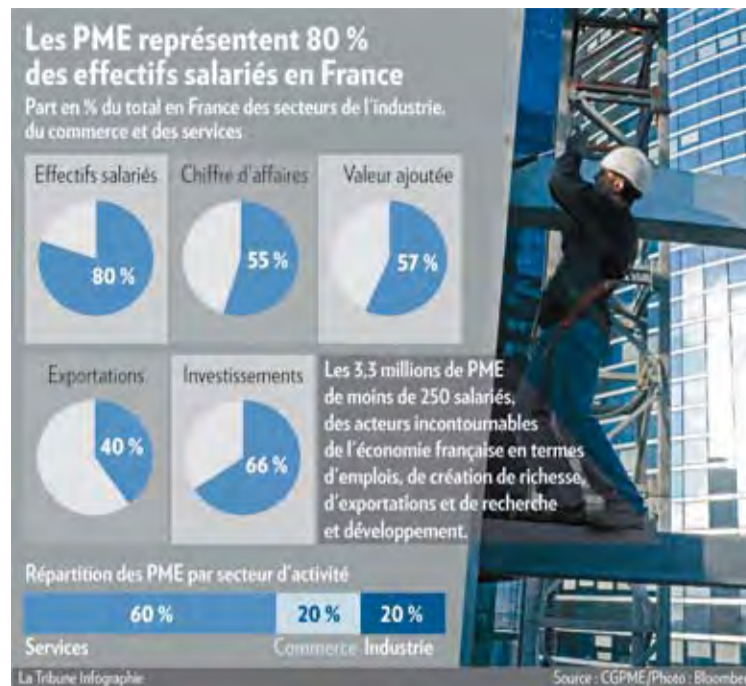
Après la récession observée en 2009, la France des PME remonte difficilement la pente. Les 12.000 dirigeants de PME qui se rendront ce jeudi à Planète PME à Paris devraient témoigner de leurs difficultés à reprendre des forces. Selon la dernière édition du baromètre de KPMG-CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME dévoilé mercredi, 60 % d'entre elles n'ont pas vu leur ré-

sultat s'accroître en 2010. Près d'une PME sur deux (46 %) a du réduire ses marges, en particulier dans l'industrie (56 %) et le BTP (54 %). De plus, 65 % des dirigeants déclarent que la variation du chiffre d'affaires et des prix des matières premières a eu des conséquences fortes sur l'évolution du résultat avant impôts de leur entreprise entre 2009 et 2010. Quant au rythme des défaillances, il décélère lentement. Après avoir bondi de 15 % et de 12 % en 2008 et 2009, il n'a baissé que de 2 % en 2010. Il reculerait de 5 % cette année selon Euler Hermes Sfac. Ces résultats en disent long sur

les difficultés rencontrées par les entreprises. Ils sont aussi assez évocateurs de la capacité de rebond de l'économie française dont le dynamisme repose en grande partie sur celui des PME.

■ CHANTIERS À OUVRIR

Certes, comme le reconnaît Jean-François Roubaud, le président de la CGPME, les PME n'ont pas été oubliées par l'exécutif depuis 2007 (lire ci-dessous). Mais des chantiers restent à achever voire à ouvrir, notamment dans le domaine de la simplification adminis-



Sur le financement et l'accès au crédit, 60 % des PME n'ont pas vu leur résultat s'accroître en 2010.

trative, de l'accès des PME aux marchés publics, du suivi de la distribution de crédits aux TPE. Entre autres. Elles auront des interlocuteurs de choix. Parce que les dirigeants d'entreprises doivent être choqués à moins d'un

an des présidentielles, parce que l'éventuel départ de Christine Lagarde au Fonds monétaire international (FMI) laisse un poste de prestige vacant et qu'il est donc de bon ton de faire le déplacement Porte Maillot où se tient le congrès, la plupart des membres du gouvernement se rendront à Planète PME. Tout Bercy accompagnera François Fillon. Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale et Xavier Bertrand, son homologue au Travail et à l'Emploi feront aussi le trajet.

Quand les patrons de PME plébiscitent l'alternance...

Selon Agefos-PME, l'apprentissage est mieux connu.

ALORS QUE LE PARLEMENT examinait mardi soir la proposition de loi du député UMP Gérard Cherpion relevant de 3 % à 4 % le quota obligatoire des salariés en alternance dans les entreprises de plus de 250 salariés, sous peine de pénalités, Agefos PME dévoile les résultats de son enquête sur l'alternance.

Celle-ci montre que 96 % des chefs d'entreprises ou responsables de formation d'entreprise de 11 à 500 salariés connaissent l'alternance, le contrat d'apprentissage étant davantage connu (95 %) que celui de professionnalisation (74 %). Conséquence, un petit patron sur deux à déjà eu recours à des contrats d'apprentissage, mais seulement 22 % à des contrats de « pro ».

Le recours à ce type de contrat se fait majoritairement dans une perspective d'embauche. Ainsi 54 % des chefs d'entreprises ont pris des apprentis avec l'idée de les garder ensuite, et 55 % en ont embauché un au final. Idem pour les « contrats de pro » avec 62 % de patrons qui souhaitent garder l'intéressé à l'issue, même si 60 % n'en gardent finalement aucun.

■ 80 % DES PATRONS SATISFAITS

Alternance ne rime donc pas toujours avec embauche. Responsable de la communication d'Agefos PME, Vincent Capoen, l'explique par le fait que « les contrats sont parfois rompus, le plus souvent à l'initiative du salarié, qui s'aperçoit notamment que le secteur



d'activité ne lui convient pas ». Mais il arrive aussi que « l'entreprise n'ait plus de besoin de recrutement ou que le jeune, une fois formé, trouve un emploi dans une autre entreprise », ajoute-t-il. Pour autant, l'enquête montre que 80 % des patrons se disent satisfaits des jeunes qu'ils ont eu en apprentissage et 69 % des jeunes accueillis en contrats de « pro ». Et le degré de satisfaction à l'égard de ces deux contrats est le plus important dans les entreprises comptant entre 10 et 19 salariés et dans celles de 200 à 499 salariés.

Au final, l'alternance est très bien perçue par les chefs d'entreprises qui estiment que c'est un excellent moyen pour les jeunes de trouver un emploi (95 %), qu'il permet de savoir si on aime vraiment le métier (94 %) et d'appliquer immédiatement les connaissances apprises (90 %). ISABELLE MOREAU

JEAN-FRANÇOIS ROUBAUD PRÉSIDENT DE LA CGPME

« S'il veut favoriser le développement des PME, le gouvernement a encore dix mois pour agir »

Quel premier bilan tirez-vous du quinquennat actuel en matière de soutien aux PME ?

Même si de nombreux points restent à améliorer, notamment dans le domaine fiscal, il est globalement positif. Il ne s'agit pas de faire l'éloge de l'action de l'exécutif mais d'être réaliste. Bien que l'économie française et les PME qui composent son appareil productif aient été confrontées au plus gros choc d'offre depuis 1945, la casse a été relativement limitée. Sans les mesures d'urgence prises par le gouvernement et en particulier par Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, les défaillances d'entreprises auraient été bien plus nombreuses et la montée du chômage encore plus brutale.

L'économie française se porte donc bien ?

À l'exception de l'Allemagne, qui récolte aujourd'hui les bénéfices des efforts entamés dès 2000, la France ne s'en sort pas si mal. Sans parler des cas de la Grèce et de l'Irlande, la France est en meilleure posture que l'Italie ou l'Espagne par exemple.

Depuis 2007, les mesures en faveur de PME ont été nombreuses. Quelles sont celles que vous retenir ?

Il faut distinguer celles qui ont été prise pour amortir le choc



de la crise des mesures structurelles dont les effets ne sont pas immédiats. La réforme du crédit impôt recherche, la loi sur l'autonomie des universités, la création de l'ISF PME, la défiscalisation des heures supplémentaires ou encore la réduction des délais de paiement sont les mesures plus importantes. Elles sont imparfaites mais elles sont de nature à faciliter le développement des entreprises.

François Fillon se rend ce jeudi à Planète PME. Quels sont les chantiers que vous lui conseilleriez d'ouvrir ?

Il devient urgent de repenser entièrement notre fiscalité pour à la fois assurer le financement des fonctions régaliennes de l'État, de la protection sociale...

Je tiens tout d'abord à rappeler au gouvernement que les prochaines élections présidentielles seront organisées dans dix mois. Il lui reste donc encore du temps pour agir s'il veut favoriser le développement des entreprises. Sans parler de « grand soir » fiscal, il devient urgent de repenser entièrement notre fiscalité pour à la fois assurer le financement des fonctions régaliennes de l'État, de la protection sociale et permettre aux entreprises françaises, et en particulier aux PME de se battre à armes égales face à leurs concurrentes en France et à l'étranger.

La France souffre-t-elle d'un manque de compétitivité ?

C'est certain. Mais la question de la compétitivité ne se résume pas au niveau des salaires. La CGPME formulera très prochainement des propositions en ce sens.

PROPOS RECUEILLIS PAR FABIEN PILIU

Les Echos

16/06 | 11:38

François Fillon présente une série de mesures pour "faire croître" les PME



François Fillon a présenté jeudi au congrès des PME à Paris une série de mesures destinées à "faire croître" ces entreprises, dont la reconduction jusqu'en 2020 de France Investissement, une structure de financement des PME "dynamiques".

"Notre enjeu commun est de faire croître les PME françaises", a déclaré le Premier ministre en ouverture de "Planète PME", un congrès organisé par l'organisation patronale CGPME. Pour assurer le développement des PME françaises, "nous connaissons le triptyque gagnant: il faut aider nos PME à trouver des financements, miser sur l'innovation, et bien sûr les aider à exporter", a expliqué M. Fillon.

Le chef du gouvernement a ainsi annoncé que France Investissement, une structure créée en 2006 pour accroître l'offre de financement en fonds propres pour les PME, serait "reconduit pour huit ans à partir de 2012, avec un engagement public de 5 milliards d'euros sur la période, ce qui permettra une hausse de 50% du montant annuel des investissements publics réalisés dans le cadre de ce programme".

M. Fillon a également indiqué qu'un "fonds de 200 millions d'euros (serait) créé d'ici à la fin de l'année, à l'initiative de plusieurs compagnies d'assurance et de la Caisse des dépôts, pour investir dans les PME et les ETI (entreprises de taille intermédiaire)".

"Je veux vous dire que l'Etat sera très attentif à ce qu'il n'y ait pas de désengagement des investisseurs privés dans le financement de l'économie réelle, et en particulier dans le financement des PME non cotées", a prévenu M. Fillon.

François Fillon veut rassurer les PME sur leur accès aux financements

[16/06/11 - 01H00 - Les Echos]

Le Premier ministre annonce ce matin à Planète PME, la grand-messe annuelle de la CGPME, la poursuite des engagements publics au sein de France Investissement, une structure de financement des entreprises. Un fonds financé par les assureurs, doté de 200 millions d'euros, va être créé.

A l'automne 2009, puis en mars dernier, Nicolas Sarkozy avait annoncé aux patrons de PME de nouvelles sources de financement, pour injecter dans les entreprises des « sucres lents » pour la reprise. Face aux nouvelles normes prudentielles auxquelles sont soumis assureurs et banquiers, et qui font craindre aux entreprises une raréfaction du crédit, François Fillon va s'employer à nouveau à les rassurer. A l'occasion de Planète PME, la grand-messe annuelle de la CGPME, le Premier ministre devrait ainsi annoncer ce matin la prolongation, jusqu'en 2020, de France Investissement, un programme créé pour la période 2006-2012, associant investisseurs institutionnels publics et privés pour investir au capital des PME non cotées. Géré par CDC Entreprises, ses actifs ont été repris par le Fonds stratégique d'investissement.

Si peu de chefs d'entreprise le connaissent, France Investissement aura engagé, via ses fonds partenaires, 2 milliards d'euros. Soit, compte tenu de l'effet de levier permis par les cofinancements toujours requis, 7 milliards d'euros au total, pour environ 900 entreprises. Au-delà de sa prolongation, François Fillon devrait annoncer sa montée en puissance, avec la volonté d'accroître de moitié le flux annuel d'engagements publics, pour 5 milliards d'euros de financements sur la période 2013-2020 (20 milliards avec l'effet de levier).

Recevant hier le rapport sur le financement des PME par les marchés financiers (lire page 33), la ministre de l'Economie s'est de son côté réjouie que les marchés aient apporté 4,3 milliards d'euros de fonds propres aux PME et ETI cotées en 2009 et 2010, soit presque autant que le capital-risque et le capital développement (5,3 milliards) pour le non-coté.

Mesures de simplification

A l'instar des fonds sectoriels (bois, pharmacie...) hébergés au sein de France Investissement, François Fillon devrait aussi annoncer ce matin la mise en place d'un fonds financé par les assureurs (à hauteur de 160 millions) et la Caisse des Dépôts (40 millions), à destination des PME et ETI cotées. Le gouvernement débat d'ailleurs toujours avec eux des moyens de mieux financer les PME. Quant au financement des très petites entreprises (TPE), il fera l'objet d'un suivi par la Banque de France, à partir du mois prochain.

Le Premier ministre devrait également confirmer le soutien à une proposition de loi (portée par le député Jean-Luc Warsmann) d'ici à fin juillet pour traduire les mesures issues des Assises de la simplification. La moitié des 80 mesures seraient concernées par ce texte. Parmi elles, l'entrée en vigueur de toute nouvelle disposition touchant les entreprises à seulement deux dates dans l'année, le 1er janvier et le 1er juillet. Concrètement, cela concernera les mesures publiées à partir du 1er octobre au « Journal officiel ». Celui-ci tiendra en outre un registre des dispositions concernées. François Fillon devrait également annoncer une simplification du dispositif de déclaration de la taxe locale pour la publicité extérieure et des précisions sur la règle de calcul de son assiette.

Fillon encourage la croissance des PME

Le premier ministre annonce des mesures en faveur des petites entreprises et assure que l'Etat les aidera à trouver des financements.

Créer de nouveaux champions et permettre aux PME de grandir est l'un de axes majeurs de la politique du gouvernement. Il y a quelques semaines, Nicolas Sarkozy expliquait devant 2000 dirigeants de PME que son objectif était «de renforcer leur compétitivité et leur capacité d'exportation». Le chef de l'Etat annonçait que la banque publique Oséo bénéficiait d'une enveloppe supplémentaire d'un milliard pour permettre aux entreprises d'ouvrir leur capital sans perdre leur liberté d'action. Jeudi, le premier ministre François Fillon a dévoilé une nouvelle série de mesures pour les «faire croître», lors du congrès Planète PME organisée par l'organisation patronale CGPME présidée par Jean-François Roubaud.

«Nous sommes maintenant dans la phase de reprise, et cette période charnière nous commande de passer à l'offensive pour solidifier la croissance. Nous connaissons le tryptique gagnant: il faut aider nos PME à trouver des financements, miser sur l'innovation et bien sûr les aider à exporter», a expliqué François Fillon.

5 milliards d'argent public

Le premier ministre a annoncé que l'État, qui a joué un rôle clé pendant la crise, poursuivrait ses efforts. Le programme France Investissement est prolongé de 8 ans à partir de 2012, «avec un engagement public de 5 milliards d'euros sur la période. Ce qui permettra une hausse de 50 % du montant annuel des investissements publics». Ce dispositif, créé en 2006 pour une durée de six ans, associe acteurs publics (Caisse des dépôts et consignations, Fonds stratégique d'investissement) et acteurs privés (banques, assurances). Il entre au capital de PME pour renforcer leurs fonds propres. Depuis sa création en 2006, les 2 milliards d'euros ainsi injectés en argent public ont permis de mobiliser plus de 7 milliards d'euros de financement privés. «France Investissement a été un succès à un moment où la crise frappait le capital investissement, où les assureurs baissaient significativement leurs financements», a constaté François Fillon.

La Caisse des Dépôts et plusieurs compagnies d'assurances vont également lancer un fonds de 200 millions d'euros d'ici la fin de l'année qui investira dans des PME et des entreprises de taille intermédiaire employant entre 250 et 5000 salariés.

François Fillon a rassuré les entreprises qui redoutent que le crédit devienne cher et les financements rares parce que les assureurs et les banquiers vont devoir appliquer des nouvelles règles prudentielles, dites Solvency II et Bâle III. «Je veux vous dire que l'Etat sera très attentif à ce qu'il n'y ait pas de désengagement des investisseurs privés dans le financement de l'économie réelle, et en particulier dans le financement des PME non cotées», a assuré le premier ministre. De son côté, la Banque de France met en place un suivi des encours des crédits pour les entreprises de moins de 10 salariés.

Revenant sur le dossier polémique de la prime pour les salariés des entreprises distribuant des dividendes en hausse, adopté mercredi soir par l'Assemblée malgré les vives critiques de la CGPME, du Medef et des syndicats, François Fillon a estimé que l'Etat avait pris «ses responsabilités» faute d'accord entre les syndicats et le patronat.



16 juin 2011

La voix des petits patrons avant la présidentielle



ERIC PIERMONTAÏFF

Jean-François Roubaud
Président de la CGPME

- Le président de la CGPME organise aujourd'hui « **Planète PME** », rendez-vous annuel des petits patrons.
- Il devrait présenter 40 propositions pour peser en faveur des PME dans le débat présidentiel.

C'est aujourd'hui son jour. Entre 10 000 et 12 000 visiteurs, dont 80 % de chefs d'entreprise et 11 ministres, dont François Fillon en discours d'ouverture... on peut dire que huit ans après avoir créé le salon « Planète PME », Jean-François Roubaud, 66 ans, président de la CGPME, a réussi son coup. « *On voulait mettre les PME au centre des préoccupations, je crois qu'on y est à peu près arrivé* », se félicite le patron des petits patrons, qui doit présenter une plateforme de 40 propositions sur les PME, base d'un possible livre blanc pour la campagne présidentielle.

Petit patron, Jean-François Roubaud, « *fils, petit-fils et arrière-petits-fils de chef d'entreprise* », l'est quasiment dans ses gènes. Après avoir travaillé avec son père, le jeune diplômé en génie climatique rachète sa propre entreprise. Il en aura jusqu'à cinq en même temps. Mais cet ancien scout, né « *dans une famille catho un peu stricte, où on mettait des livres sous les coudes des enfants pour leur apprendre à bien se tenir à table* », a, comme il dit, « *le sens du service* ». Peu à peu, il prend des responsabilités dans le Syndicat du génie climatique, puis dans la fédération parisienne du bâtiment. Jusqu'à

ce qu'en 2002, il se retrouve propulsé, en remplacement d'un dirigeant débarqué en cours de mandat, à la tête de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises, organisation patronale alors en perte de vitesse.

Il n'aura de cesse d'en améliorer la visibilité. La CGPME représente aujourd'hui les intérêts de 550 000 entreprises, adhérentes via leur branche professionnelle (l'UIMM restant l'une des plus fortes contributrices), souvent à la fois à la CGPME et au Medef. Entre Laurence Parisot et Jean-François Roubaud, la guerre d'influence pour le cœur des petits patrons a culminé en 2009 quand la dirigeante du Medef lança sa « PME attitude » à la veille de Planète PME.

« Non seulement Jean-François Roubaud est consulté sur tous les textes qui concernent les PME, mais il remporte des succès. »

Mais la bataille de la crédibilité a porté ses fruits. Aujourd'hui, assure un proche, « *non seulement Jean-François Roubaud est consulté sur tous les textes qui concernent les PME, mais il remporte des succès. On vient de le voir avec plusieurs amendements sur l'intéressement.* » Réforme de la taxe professionnelle, TVA restauration, défiscalisation des heures supplémentaires, suppression de l'impôt forfaitaire annuel, accès au crédit pendant la crise... la moisson a été particulièrement bonne pour les PME durant le mandat Sarkozy.

François Fillon, qui connaît bien l'électorat de sa majorité, ne devrait d'ailleurs pas venir les mains vides ce matin à Planète PME. À la CGPME, on s'attend à ce qu'il annonce une mesure de transparence favorable à l'accès aux petits montants de crédit pour les PME.

NATHALIE BIRCHEM

Les PME dans la course à la compétitivité

Encourager l'entrepreneuriat, trouver des salariés qualifiés, améliorer la formation, conquérir des marchés à l'international... La compétitivité des TPE-PME sera le fil rouge de la nouvelle édition du salon Planète PME.

Préparer le « G 20 des jeunes entrepreneurs » dont la seconde édition aura lieu en novembre à Nice : tel sera l'un des objectifs de Planète PME qui réunira le 16 juin plusieurs dizaines de participants au palais des Congrès à Paris. L'importance de cette rencontre — pendant laquelle des dirigeants et créateurs d'entreprise échangeront, témoigneront et proposeront — n'a pas échappé aux pouvoirs publics puisque François Fillon, le Premier ministre, mais aussi Christine Lagarde (Economie), Xavier Bertrand (Travail), Pierre Lellouche (Commerce extérieur) ou Luc Chatel (Education) seront présents.

Il est vrai que l'élection présidentielle n'est plus loin. Mais l'enjeu économique est bien sûr tout aussi, voire encore plus, crucial. « Les TPE-PME sont systématiquement mises en avant depuis neuf ans. Mais en France, les grands groupes restent prépondérants », regrette Jean-François Roubaud, président de la CGPME. C'est que, contrairement à l'Allemagne, l'éternelle concurrente

et modèle, qui s'appuie sur son tissu de PME, la France ne peut fourbir autant d'armes susceptibles de lui permettre de se battre équitablement. Tant sur son propre sol qu'à l'étranger. Accès compliqué aux marchés publics, interlocuteurs bancaires difficiles à convaincre, charges sociales lourdes... Des faiblesses maintes fois stigmatisées mais qui persistent.

Pourtant, la volonté de progresser se manifeste chaque jour. De la part des responsables politiques : de l'Etat qui multiplie les incitations à investir à la puissante Caisse des dépôts dont l'un des axes stratégiques est désormais le financement des PME.

Mais aussi et surtout de la part des acteurs eux-mêmes. Les jeunes patrons sur lesquels nous avons enquêté nous ont livré leurs « recettes » pour améliorer leur compétitivité, leur rentabilité et, in fine, créer des emplois. Leurs maîtres mots : l'innovation, la formation et la réactivité. Des enseignements qui commencent à se diffuser puisque les craintes de dépôt de bilan que nourrissaient 14 % des dirigeants

de PME l'an dernier ne touchent plus que 9 % d'entre eux.

« Les patrons de PME ont compris que la croissance dépendait en partie d'eux », souligne Bruno Fuchs, commissaire général de Planète PME. Il faut favoriser au maximum cette croissance par toutes les mesures nécessaires. » CQFD.

BÉNÉDICTE ALANIOU ET JANNICK ALIMI

REPÈRES

- ▶ **3 297 000** entreprises sont répertoriées en France dans le secteur industrie, commerce, service (ICS).
- ▶ **3 287 000** de ces entreprises sont des PME (moins de 250 salariés).
- ▶ **Plus de 80 %** des salariés de France sont embauchés par les PME. Soit 13 253 000 salariés sur les 16 288 000 salariés en France.
- ▶ **55 %** du chiffre d'affaires des secteurs ICS sont dégagés par les PME.
- ▶ **46 %** des PME dans les secteurs ICS sont enregistrées sous forme individuelle, 11 % d'entre elles ont le statut commerçant, 10 % le statut artisan et 16 % sont des professions libérales.

Encore beaucoup d'obstacles à abattre

« OUI À UNE VÉRITABLE STABILITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE »

Jean-François Roubaud, président de la CGPME, dévoile les principales mesures que l'organisation patronale défend en faveur du développement des PME.

LE FIGARO. – Quel est l'état d'esprit des dirigeants de PME ?
Leurs entreprises sont-elles capables de rebondir après la crise ?
Jean-François ROUBAUD. –

Les chefs d'entreprise constatent une amélioration de la situation économique. Ils sont plus optimistes. Au premier trimestre, le PIB a enregistré une croissance de 1 % contre une progression de 0,3 % au quatrième trimestre 2010. Le climat des affaires est meilleur. Selon une enquête récente, 20 % des chefs d'entreprise affirment que l'activité de leurs entreprises est en croissance. Les chiffres de la création d'entreprises sont bons malgré le recul des autoentrepreneurs. Les prévisions d'investissement sont en augmentation de 5 %. Mais il reste des points noirs. Les chefs d'entreprise s'inquiètent de la hausse du prix des matières premières et des achats, alors qu'il y a deux ans ils s'inquiétaient du financement.

Les très petites entreprises qui emploient moins de 20 salariés ont-elles des difficultés à trouver des financements ?

« Nous demandons un toilettage du Code du travail qui est passé en dix ans de 2500 à 3500 pages »

L'accès au crédit s'est amélioré sauf pour les prêts pour de faibles montants. Nous souhaitons que les conditions de financement pour les crédits de moins de 25 000 euros progressent.

Nous défendons avec l'ordre des experts comptables la mise en place d'un label pour ce type de crédit et d'un système de garantie avec Oseo et la Sngi, afin de permettre aux banques de les accorder plus rapidement et plus facilement.

La CGPME présente une quarantaine de mesures pour faciliter la vie des entrepreneurs et permettre aux PME de se développer. Quelles sont les mesures prioritaires ?

Nous souhaitons une véritable stabilité législative et réglementaire. Nous demandons que la non-rétroactivité des textes soit inscrite dans la Constitution. Nous ne souhaitons pas que d'autres secteurs se retrouvent dans la même situation que le photovoltaïque, et que les règles du jeu changent brutalement en trois mois sans concertation.

Nous demandons également un toilettage du Code du travail qui est passé en dix ans de 2500 à 3500 pages. Seuls les spécialistes du droit et des ressources humaines sont capables de comprendre des textes de plus en plus complexes et incompréhensibles pour des chefs d'entreprise. Nous voulons un réel rééquilibrage des relations entre les grands groupes donneurs d'ordres et leurs sous-traitants. Les mentalités doivent changer. Nous ne pouvons plus nous contenter de promesses. Les PME doivent également pouvoir accéder plus facilement aux marchés publics. 74 % des entrepreneurs le demandent. 90 % des chefs d'entreprise proposent que l'imposition sur la part des résultats de l'entreprise qui sert à renforcer les fonds propres, soit deux fois moins élevée que l'impôt sur les sociétés. C'est une mesure que la CGPME porte depuis un certain temps. Peut-être au vu de ces chiffres serons-nous enfin entendus ?

Propos recueillis par Y. Le G.



F. BOUQUIN/LE FIGARO

« PRÉPARER LES ESPRITS »

La CGPME plaide pour une concertation dès le lendemain de la présidentielle.

LE FIGARO. – Pensez-vous être entendu alors que le gouvernement réduit les niches fiscales et lutte contre les déficits publics ?

Jean-François Roubaud. – Nous souhaitons préparer les esprits pour que toutes les parties concernées, les chefs d'entreprise, l'État et les syndicats puissent commencer à discuter des grands équilibres nationaux dès le lendemain de l'élection présidentielle. Il faut revoir le cadre global. Il n'est pas possible de croire qu'il suffit d'augmenter les impôts et les charges des entreprises pour résoudre les difficultés. Les chefs d'entreprise sont capables de faire des sacrifices, de renoncer à certaines aides ou mécanismes fiscaux au nom de l'intérêt général. Nous ne voulons pas de mesures rustines. Ramener le déficit sous les 3 % du PIB n'est pas un problème partisan de droite ou de gauche. Il concerne tous les Français. Sa résolution exige d'avoir une vision générale.

Les PME entrent en campagne

ENTREPRENEURS Les dirigeants de petites et moyennes entreprises sont bien décidés à tirer parti des opportunités offertes par la sortie de crise. Ils se réunissent jeudi à Paris, lors de la neuvième édition de Planète PME, pour débattre de croissance et d'emploi.

YANN LE GALÈS

Chercher des conseils pour se développer à l'international. Participer à des débats sur la place des entrepreneurs dans la vie économique. Renforcer les liens avec l'Éducation nationale.

La neuvième édition du salon Planète PME met la compétitivité à l'honneur tout en décryptant les enjeux clés pour l'avenir des PME. « Le congrès des patrons de PME est l'occasion de débattre des grands enjeux économiques dans la perspective de l'élection présidentielle de mai 2012, et permet aux entrepreneurs de profiter de la sortie de crise », explique Bruno Fuchs, commissaire général de Planète PME.

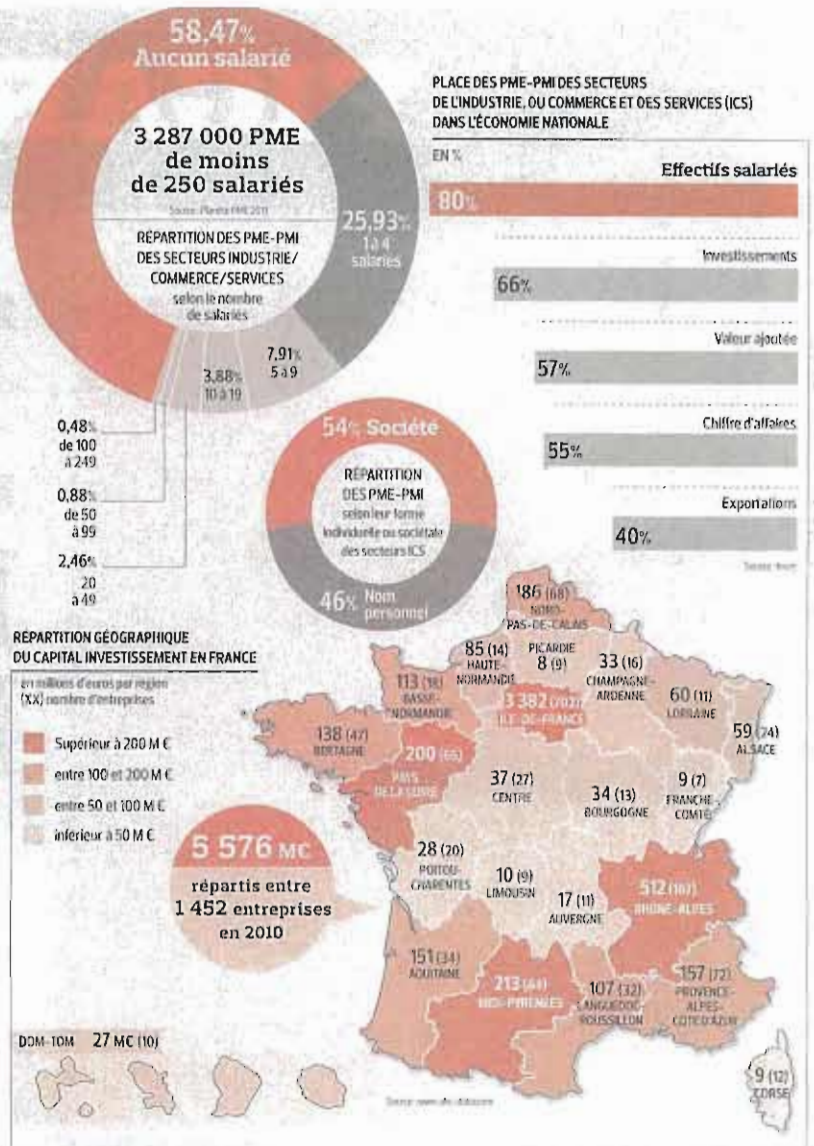
Le premier ministre François Fillon et dix ministres seront présents lors de cette journée. Xavier Bertrand, ministre du Travail, Christine Lagarde, ministre de l'Économie, Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, Marie-Luce Penchard, ministre de l'Outre-Mer, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État chargé des PME, Nadine Morano, ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle, Éric Besson, ministre de l'Industrie, ou encore François Baroin, ministre du Budget, participeront à des conférences, effectueront des visites et annonceront des mesures en faveur des PME.

Préparer l'avenir

Il est déjà à prendre date à moins d'un an de l'élection présidentielle, la C&ME présidée par Jean-François Roubaud présente une quarantaine de mesures conçues. La période est, en effet, particulièrement favorable aux entrepreneurs et aux PME. Les dirigeants politiques et les milieux économiques célèbrent les vertus des entreprises de moins de 250 salariés et des sociétés de taille intermédiaire employant entre 250 et 5 000 salariés. Car si les Français ont le goût d'entreprendre comme le montre l'explosion des créations d'entreprise depuis 2008, avec le record historique de 2010 (62 200 créations), elles sont celles qui arrivent à faire grandir leur entreprise et à les métamorphoser en nouveaux champions mondiaux. La crise qui a éclaté à l'automne 2008 a accéléré cette prise de conscience. Le gouvernement a multiplié les mesures pour aider les petites et moyennes

entreprises à traverser les turbulences et leur permettre de préparer l'avenir. Nicolas Sarkozy, qui a fait de la croissance des PME une de ses priorités, a prolongé la médiation du crédit jusqu'en 2012 malgré le souhait des banques de la voir disparaître. Des dispositions ont été prises pour encourager l'emploi. Le crédit impôt recherche a été préservé. Une médiation de la sous-traitance présidée par Jean-Claude Volot, un entrepreneur, a été mise en place pour améliorer les difficiles relations entre les grands groupes et leurs sous-traitants. L'association Pacte PME dirigée par Emmanuel Leprince et présidée par Fabrice Bréglie, directeur général délégué d'Airbus, encourage les grandes entreprises à parrainer des PME, à les soutenir pour se lancer dans de nouveaux métiers et à s'implanter à l'international. « Les PME doivent pouvoir penser international et aller chercher la croissance là où elle se trouve », observe Bruno Fuchs.

Ubifrance les aide à marquer des points tandis qu'un nombre grandissant de pays est demandeur, comme le montrent les délégations étrangères présentes à Planète PME. La Tunisie, le Maroc, la Roumanie sont représentés. Pour la première fois, une délégation



du ministère du Commerce extérieur chinois et une quinzaine de PME chinoises venant de différentes régions actives, aussi bien dans l'équipement pour la maison que l'immobilier ou les matériaux de construction, ont fait le déplacement dans l'espoir de trouver des partenaires. Car la mondialisation, c'est aussi savoir tirer parti des opportunités offertes par des entreprises étrangères, qui veulent s'installer en France.

« Le congrès des patrons de PME est l'occasion de débattre des grands enjeux économiques dans la perspective de l'élection présidentielle de mai 2012 »

Le Figaro



Bientôt le congrès des petits patrons

Comment aller chercher la croissance en 2012 ? Gagner en compétitivité ? Lever des freins au développement des PME ? Céder son entreprise dans les meilleures conditions ? Autant de thèmes qui seront abordés le 16 juin à l'occasion de Planète PME, le grand rendez-vous annuel des petites et moyennes entreprises. Parmi les invités : le Premier ministre François Fillon, la ministre de l'Économie Christine Lagarde, Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, ou encore, pour disséquer les secrets du modèle allemand, Stephan Toscani, ministre de l'Intérieur et des Affaires européennes du Land de Sarre. Des parcours thématiques (innovation, international, financement, formation professionnelle...), des ateliers, des débats figurent au programme de cet événement organisé pour la neuvième année consécutive par la CGPME.

Planète PME, jeudi 16 juin de 8 h 30 à 19 h.
Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris (Inscriptions : www.planetepme.org).

FASCAL SUTTELEIREA

3 questions à Jean-François Roubaud, président de la CGPME "700 000 entreprises à reprendre"

Le Figaro Magazine – Quelles sont les clés d'une transmission d'entreprise réussie ?

Jean-François Roubaud – En général, l'opération se passe bien. Selon Oséo, quatre entreprises sur cinq sont encore en activité six ans après leur transmission. L'une des règles d'or est de ne pas s'y prendre au dernier moment. Une transmission se prépare deux à quatre ans à l'avance. Ce n'est pas un acte anodin, sur le plan économique comme sur le plan psychologique : le cédant se sépare de son outil de travail, qu'il a souvent créé et qui lui a permis de gravir les échelons de la société. La première démarche à entreprendre consiste souvent à se convaincre soi-même que l'on veut vendre son affaire.

Comment trouver un repreneur ?



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

C'est l'étape la plus délicate, d'autant qu'un patron qui s'apprête à céder son entreprise ne souhaite pas, dans la plupart des cas, que cela se sache sur la place publique. Grâce au fichier Oséo, véritable Bourse nationale de la transmission d'entre-

prise sur internet, il peut demeurer relativement anonyme. Reste par la suite à évaluer, parmi les postulants, celui qui aura le meilleur « fit » avec les salariés, et affichera une vraie volonté de pérenniser l'entreprise.

Les candidats à la reprise sont-ils nombreux ?

Pas assez, malheureusement. C'est un vrai problème : dans les dix années à venir, 700 000 PME changeront de mains, dont 60 % à cause du départ à la retraite de leur dirigeant. Or ces derniers peinent à trouver des repreneurs au sein même de leur famille : selon une étude récente du cabinet KPMG, seulement 6 % des transmissions s'effectuent dans un cadre familial en France, contre 58 % en Allemagne et 72 % en Italie !

PROPOS RECUEILLIS PAR GISELAIN DE MONTALEMBERT